

Magistrats et agents des services judiciaires, donnez votre avis !

Accès à l'information

1. Au-delà des informations déjà disponibles sur le portail justice.fr, quelles informations supplémentaires précises (par juridiction, par type de contentieux...) seraient, selon vous, utiles aux justiciables et aux professionnels du droit ? (ex : délais de jugement, référentiels...)

Accès à la juridiction

2. Quels types de contentieux pourraient prioritairement faire l'objet d'une saisine par voie numérique ?
3. Quels sont les actes processuels dans les contentieux avec ministère d'avocat obligatoire qui pourraient être prioritairement numérisés ?

Equipe ment des juridictions

4. Quelles fonctions exigent en priorité un accès à distance aux applications métiers ?
5. Quelles fonctions exigent en priorité de disposer de communications mobiles sécurisées ?

Accompagnement des usagers

6. Comment le numérique peut-il faciliter les diligences des différents acteurs, d'une part les justiciables non représentés, d'autre part les professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, experts...) ?
7. Quelles sont les fonctionnalités numériques à ouvrir spécifiquement ou prioritairement aux professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, experts...), pour faciliter leur activité vis-à-vis des juridictions ou des justiciables ?
8. Quels sont les dispositifs et moyens à mettre à disposition des justiciables éloignés du numérique pour pallier cet éloignement, soit directement, soit via les professionnels du droit, des associations ou des acteurs publics) ? En quoi, le développement des outils numériques peut être un levier de rapprochement de la Justice pour les publics, notamment les plus défavorisés ?

Jugement

9. Les nouveaux usages du numérique questionnent les modes de convocation. Quelles propositions concrètes avez-vous à faire sur ce point ?
10. Comment le numérique peut-il améliorer l'organisation et la conduite des audiences civiles et pénales pour les magistrats, fonctionnaires et professionnels du droit comme pour les justiciables ?
11. Qu'attendez-vous du numérique pour améliorer la gestion de la constitution et la préparation des dossiers en matière civile et pénale ?
12. En quoi un dossier numérique partagé pourrait-il simplifier l'échange d'informations et de pièces entre tous les intervenants au procès civil et au procès pénal ?
13. Grâce au numérique, vous paraît-il possible que les juridictions et les professionnels du droit s'engagent dans la voie d'une formalisation plus harmonisée des écritures et pièces de procédure ?
14. Comment allier confiance, efficacité et formalisme procédural dans une notification numérique des décisions de justice ?

Exécution des décisions de justice

15. En quoi le numérique peut apporter une plus grande fluidité dans la mise à exécution des décisions de justice ?
16. Au sein des services de la Justice (juridictions, services judiciaires, administration pénitentiaire, protection judiciaire de la jeunesse), comment les outils numériques peuvent-ils permettre une meilleure transmission des informations liées aux justiciables et aux procédures dans lesquelles ils sont engagés ? D'ores et déjà quelles sont les informations donnant lieu à saisies multiples qu'un transfert d'application à application permettrait d'éviter ?
17. Comment rationaliser la transmission des informations liées aux justiciables et aux procédures dans lesquelles ils sont engagés entre les services du ministère de la Justice et les services de police, gendarmerie et douanes et les autres partenaires (aide sociale à l'enfance, associations conventionnées...) ? D'ores et déjà quelles sont les informations donnant lieu à saisies multiples qu'un transfert d'application à application permettrait d'éviter ?

Le numérique et la Justice

18. Dans le cadre d'une dynamique numérique plus poussée et intégrée de la Justice avec ses partenaires, quelles dispositions devraient être prises pour assurer une pleine garantie des droits fondamentaux et des libertés personnelles ?
19. En quoi la révolution numérique (open data, deep learning, intelligence artificielle, etc.) interroge-t-elle la place de l'institution judiciaire et la façon de rendre les décisions de justice ?
20. Quelles initiatives et pratiques numériques innovantes souhaitez-vous porter à notre connaissance ?

Agents de l'administration pénitentiaire, donnez votre avis !

Accès à l'information

1. Au-delà des informations déjà disponibles (notamment sur justice.fr), quelles informations supplémentaires précises et locales seraient utiles aux familles des détenus, aux professionnels du droit et aux intervenants extérieurs ?

Exécution des décisions de justice

2. Comment les outils du numérique peuvent-ils permettre une meilleure transmission des informations entre les services d'application des peines et l'administration pénitentiaire ? D'ores et déjà quelles sont les informations donnant lieu à saisies multiples qu'un transfert d'application à application permettrait d'éviter ?

Services dans les établissements pénitentiaires

3. Quels outils (permis de visites, réservation de parloir, parloir numérique, pécule des détenus, gestion des cantines, etc.) pourraient prioritairement faire l'objet d'une dématérialisation ?

4. Quelles initiatives et pratiques numériques innovantes souhaitez-vous porter à notre connaissance ?

Agents de la protection judiciaire de la jeunesse, donnez votre avis !

Accès à l'information

1. Au-delà des informations déjà disponibles (notamment sur justice.fr), quelles informations supplémentaires précises et locales seraient utiles aux familles des mineurs, aux professionnels du droit et aux intervenants extérieurs ?

Exécution des décisions de justice

2. Comment les outils du numérique peuvent-ils permettre une meilleure transmission des informations entre les services d'application des peines et la protection judiciaire de la jeunesse ? D'ores et déjà quelles sont les informations donnant lieu à saisies multiples qu'un transfert d'application à application permettrait d'éviter ?

Services dans les établissements de la protection judiciaire de la jeunesse

3. Quels outils (suivi du parcours judiciaire du mineur, échanges avec les services départementaux et avec le secteur associatif habilité, etc.) pourraient prioritairement faire l'objet d'une dématérialisation ?
4. Quelles initiatives et pratiques numériques innovantes souhaitez-vous porter à notre connaissance ?

Agents de l'administration centrale, donnez votre avis !

Ressources humaines

1. Comment les outils du numérique peuvent-ils permettre une meilleure information et des processus plus fluides en matière de gestion des ressources humaines ?
 2. Dans quels domaines faut-il développer de manière prioritaire la saisine par voie électronique ?
 3. Avez-vous d'autres suggestions concernant les applications propres à l'administration centrale ?
-
4. Quelles initiatives et pratiques numériques innovantes souhaitez-vous porter à notre connaissance ?

Professionnels du droit, donnez votre avis !

Accès à l'information

1. Au-delà des informations déjà disponibles sur le portail justice.fr, quelles informations supplémentaires précises (par juridiction, par type de contentieux...) seraient, selon vous, utiles aux justiciables et aux professionnels du droit ? (ex : délais de jugement, référentiels...)

Accès à la juridiction

2. Quels types de contentieux pourraient prioritairement faire l'objet d'une saisine par voie numérique ?
3. Quels sont les actes processuels dans les contentieux avec ministère d'avocat obligatoire qui pourraient être prioritairement numérisés ?

Accompagnement des usagers

4. Comment le numérique peut-il faciliter les diligences des différents acteurs, d'une part les justiciables non représentés, d'autre part les professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, experts...) ?
5. Quelles sont les fonctionnalités numériques à ouvrir spécifiquement ou prioritairement aux professionnels du droit (avocats, huissiers, notaires, experts...), pour faciliter leur activité vis-à-vis des juridictions ou des justiciables ?
6. Quels sont les dispositifs et moyens à mettre à disposition des justiciables éloignés du numérique pour pallier cet éloignement, soit directement, soit via les professionnels du droit, des associations ou des acteurs publics) ? En quoi, le développement des outils numériques peut être un levier de rapprochement de la Justice pour les publics, notamment les plus défavorisés ?

Jugement

7. Les nouveaux usages du numérique questionnent les modes de convocation. Quelles propositions concrètes avez-vous à faire sur ce point ?
8. Comment le numérique peut-il améliorer l'organisation et la conduite des audiences civiles et pénales pour les magistrats, fonctionnaires et professionnels du droit comme pour les justiciables ?
9. Qu'attendez-vous du numérique pour améliorer la gestion de la constitution et la préparation des dossiers en matière civile et pénale ?
10. En quoi un dossier numérique partagé pourrait-il simplifier l'échange d'informations et de pièces entre tous les intervenants au procès civil et au procès pénal ?
11. Grâce au numérique, vous paraît-il possible que les juridictions et les professionnels du droit s'engagent dans la voie d'une formalisation plus harmonisée des écritures et pièces de procédure ?
12. Comment allier confiance, efficacité et formalisme procédural dans une notification numérique des décisions de justice ?

Exécution des décisions de justice

13. En quoi le numérique peut apporter une plus grande fluidité dans la mise à exécution des décisions de justice ?

Le numérique et la Justice

14. Dans le cadre d'une dynamique numérique plus poussée et intégrée de la Justice avec ses partenaires, quelles dispositions devraient être prises pour assurer une pleine garantie des droits fondamentaux et des libertés personnelles ?
15. En quoi la révolution numérique (open data, deep learning, intelligence artificielle, etc.) interroge-t-elle la place de l'institution judiciaire et la façon de rendre les décisions de justice ?
16. Quelles initiatives et pratiques numériques innovantes souhaitez-vous porter à notre connaissance ?